



Saint-Pierre, le 5 février 2013

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

M. Pierre MOSCOVICI
Ministre de l'Economie et des Finances
139, rue de Bercy

75572 Paris Cedex 12

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 15 39

TELECOPIE

01 40 63 15 40

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

PIECE JOINTE

- Courrier du Directeur des Finances publiques de Saint-Pierre-et-Miquelon

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous saisir à nouveau concernant la situation de M. Pierre-Yves CASTAING, agent administratif des Finances publiques affecté en Métropole, titulaire depuis le 1er novembre 2012 et souhaitant obtenir une mutation pour Saint-Pierre-et-Miquelon.

Lorsque, le 10 décembre dernier, vous avez bien voulu répondre à mes premières interventions sur ce dossier, ce dont je tiens à vous remercier, vous avez indiqué qu'à ce jour, il ne semblait y avoir aucune vacance d'emploi de catégorie C au sein de la Direction des Finances publiques de Saint-Pierre-et-Miquelon, empêchant de recevoir favorablement cette demande de mutation.

Cette déclaration semblant en contradiction directe avec la réalité sur le terrain, où la Direction des Finances publiques est dans l'obligation de restreindre ses horaires de fonctionnement faute de personnel, je me suis permis de demander à M. le Directeur des Finances publiques de Saint-Pierre-et-Miquelon un état de la situation.

Dans sa réponse datée du 18 janvier 2013, et dont je vous prie de trouver copie ci-jointe, celui-ci précise que sa Direction présente bien un déficit de 5 postes ETPT (soit 17 ETPT à l'heure actuelle contre 22 au 1er janvier 2012). Parmi ces postes manquants, l'on compte 2 ETPT de catégorie C.

Il confirme en outre n'avoir reçu aucune information concernant une éventuelle suppression d'emploi, que ce soit au cours de l'année 2012 ou au titre de l'année 2013 – il serait d'ailleurs inacceptable, notamment au regard des missions essentielles et hautement spécifiques menées par la Direction des Finances publiques de Saint-Pierre-et-Miquelon dans le contexte statutaire propre à notre Archipel, que votre Ministère procède ainsi à une suppression de plus de 22% des effectifs du service, sans même que le Directeur ne soit informé de la moindre décision officielle en ce sens.

Aussi, fort du constat qu'il existe effectivement 2 postes de catégorie C non pourvus à l'heure actuelle au sein de la Direction des Finances publiques de Saint-Pierre-et-Miquelon, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir procéder dans les meilleurs délais à l'ouverture des procédures de recrutement pour ces deux postes et de réserver une attention toute particulière à la candidature de M. CASTAING dans ce cadre.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Bien à toi,

Annick GIRARDIN